

AVIS DE VACANCE INTERNE & EXTERNE N° SUP280-2026/07/15

Intitulé de l'emploi	Surintendant II, Formation Technique / Superintendent II, Technical Training
Lieu affectation	Kamoa
Date de fin de dépôt de CV	Le 04 Août 2026 à 17h00
Catégorie professionnelle	D2 (VIII-2)
Nombre de position disponible	01
Département	Technical Training
Nature du contrat de travail	CDD (Contrat à Durée Déterminée)
Date de début du contrat de travail	

Introduction

La société Kamoa Copper S.A. (« **KAMCO** ») est l'une des grandes sociétés minières en République Démocratique du Congo. Elle invite les candidats qualifiés et expérimentés à la recherche d'un emploi, homme ou femme, à soumettre leur candidature pour un poste de « **Surintendant II, Formation Technique / Superintendent II, Technical Training** » pour un contrat de travail à durée indéterminée.

Kamoa Copper S.A. encourage les candidats à soumettre leurs dossiers gratuitement à l'adresse indiquée dans l'offre d'emploi et leur recommande également de ne pas utiliser des intermédiaires ou toute autre voie non officielle.

Seuls les candidats retenus pour un entretien seront contactés.
Kamoa Copper S.A. offre des opportunités égales d'emploi à tous.

Objectifs du Poste (Résultats attendus)

Gérer et superviser deux équipes, une par centre de formation souterrain, assumer le rôle et les responsabilités de responsable de mine pour les deux centres de formation souterrains, superviser et contrôler la mise en œuvre des formations souterraines relatives à l'acquisition et à l'évaluation des compétences minières, à l'apprentissage tiré des incidents souterrains (à fort impact) et aux formations basées sur les activités, destinées à l'ensemble des employés travaillant dans les mines souterraines, y compris les superviseurs jusqu'au niveau des mineurs.

Profil, Qualifications et Expériences du Candidat

❖ **Profil du candidat :**

- Être détenteur d'un diplôme ou d'une Certification en formation et développement ou dans le secteur minier ;
- Avoir au moins 5 ans d'expérience pertinente dans le secteur minier ;
- Avoir au moins 3 ans d'expérience dans la formation et le développement professionnel dans le secteur de l'exploitation minière souterraine ;
- Être détenteur d'un certificat de minage ;
- Avoir la maîtrise de l'Anglais et du Français ; le swahili est un atout.



ID NAT: 05-B0500-N37233J RCCM: 22-B-00381
NIF: A0901048A CAPITAL SOCIAL: 500.000 USD

IVANHOE MINES
NEW HORIZONS



Zijin



❖ **Compétences personnelles :**

- Capacité à résoudre les problèmes ;
- Esprit d'analyse et approche systématique ;
- Intégrité et objectivité ;
- Sensibilisation aux risques et gestion des risques ;
- Travail d'équipe ;
- Orientation vers le service client ;
- Communication et présentation ;
- Flexibilité et capacité d'adaptation – capacité à réagir rapidement ;
- Approche systématique ;
- Compétences en leadership et en gestion ;
- Sensibilité culturelle.

❖ **Connaissances requises :**

- Connaissance des machines et équipements miniers ;
- Compréhension du fonctionnement de tous les services de soutien à l'exploitation minière ;
- Connaissance de la Législation nationale relative à l'exploitation minière et au droit du travail ;
- Compétences sur la Gestion d'un centre de formation aux travaux souterrains.

Principales tâches, missions et responsabilités

❖ **Le candidat à ce poste doit être capable de (d') :**

- Contribuer à l'élaboration et à la coordination d'une stratégie et d'un plan de formation minière en constante évolution pendant la phase d'expansion de la production minière :
 - ✓ Assister le surintendant principal I chargé de la formation technique dans l'élaboration et la coordination des plans et des besoins en main-d'œuvre pour la formation aux compétences souterraines, les évaluations de compétences, la formation axée sur les activités, la formation souterraine tirant les leçons des incidents (à impact majeur), la gestion générique des risques souterrains et la formation à la sécurité liée au lieu de travail souterrain ;
- Superviser l'élaboration des programmes de formation relatifs à la formation aux compétences en exploitation minière souterraine et aux évaluations, ainsi qu'à la formation sur les enseignements tirés des incidents :
 - ✓ Veiller à ce que les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs se tiennent informés des changements apportés aux procédures opérationnelles standard, aux machines et aux équipements, ainsi que des modifications législatives et des initiatives HSEQ ayant une incidence sur les exigences en matière de formation ;
 - ✓ Superviser les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs dans leurs recherches sur les normes et exigences de formation du secteur, afin d'alimenter le contenu des formations ;
 - ✓ Confier l'élaboration de nouveaux programmes de formation à des formateurs spécifiques afin de répondre aux nouvelles exigences en matière de formation ;

- ✓ Veiller à ce que chaque programme de formation élaboré par les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs détaille le parcours d'apprentissage et les modules à valider pour la formation et l'évaluation des compétences en exploitation souterraine, pour chaque niveau de ce parcours ;
- ✓ Garantir la mise en place de processus efficaces et performants pour assurer le respect des normes d'assurance qualité pour chaque programme de formation ;
- ✓ Soumettre chaque programme et processus de formation au surintendant principal chargé de la formation technique pour approbation finale ;
- ✓ Assurer la liaison avec le service HSE dans le cadre de l'élaboration et de la mise à jour des normes applicables aux opérateurs, à titre consultatif, et participer au comité des normes minières ;
- Superviser la mise en œuvre des programmes de formation relatifs aux compétences en exploitation minière souterraine et aux évaluations, ainsi qu'à la formation sur les enseignements tirés des incidents :
 - ✓ Accompagner, former et encadrer les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs tout au long du processus de mise en œuvre des différents programmes de formation et évaluations, grâce à une modération formelle continue ;
 - ✓ Superviser les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs, en veillant à ce que l'avancement des programmes de formation concernés respecte les délais et les exigences d'évaluation ;
 - ✓ Soutenir les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs dans la mise en œuvre des programmes de formation concernés ;
 - ✓ Veiller à ce que les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs communiquent aux différents responsables opérationnels le niveau de compétence de chaque apprenant dans l'exercice de ses fonctions ;
 - ✓ Veiller à ce que les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs signalent aux responsables opérationnels tout retard potentiel dans l'achèvement du programme par le stagiaire, ou le fait que ce dernier ne soit pas apte à occuper le poste pour lequel la formation est dispensée ;
- Le service Qualité garantit la mise en place d'un programme de formation structuré pour chaque programme de formation technique relatif à la formation aux compétences en exploitation minière souterraine et aux évaluations, ainsi qu'à la formation sur les enseignements tirés des incidents :
 - ✓ Veiller à ce que chaque programme ou initiative de formation soumis par les cadres supérieurs, les responsables et les formateurs comprenne des plans structurés et documentés détaillant la méthodologie, les compétences à acquérir et les critères d'évaluation standardisés ;
 - ✓ Veiller à ce que chaque programme soumis utilise des outils valides et fiables, conformément au programme de formation ;
 - ✓ Veiller à ce que les cadres supérieurs, les cadres et les formateurs apportent en temps opportun les modifications nécessaires à chaque programme de formation, en fonction de



- l'évolution des exigences du secteur, de la législation, de la structure de l'entreprise, de la politique HSEQ et des normes minières de l'entreprise ;
- ✓ Superviser l'élaboration de nouveaux programmes de formation et d'évaluation des compétences en exploitation minière souterraine, ainsi que de formation à l'apprentissage à partir des incidents, par les cadres supérieurs, les cadres et les formateurs ;
 - Superviser la planification des programmes de formation relatifs à la formation aux compétences en exploitation minière souterraine et aux évaluations, ainsi qu'à la formation sur les enseignements tirés des incidents :
 - ✓ Élaborer et mettre en œuvre des procédures opérationnelles standard (SOP) pour planifier les formations relatives à la formation aux compétences en exploitation minière souterraine et aux évaluations, ainsi qu'aux programmes de formation sur les enseignements tirés des incidents, en collaboration avec le centre de formation à l'exploitation minière à ciel ouvert ;
 - ✓ Veiller à ce que le personnel administratif applique les SOP tout au long du processus de planification ;
 - ✓ Superviser la planification des programmes de formation relatifs à la formation et aux évaluations de compétences en exploitation minière souterraine, ainsi qu'à la formation sur les enseignements tirés des incidents, par le personnel administratif ;
 - ✓ Veiller à ce que le personnel administratif réponde en temps utile pour planifier les formations avec le centre de formation à l'exploitation minière à ciel ouvert et les responsables opérationnels, en précisant l'heure, la date, la durée et la nature des formations à organiser dans le cadre de la formation aux compétences en exploitation minière souterraine et des évaluations, ainsi que de la formation sur les enseignements tirés des incidents ;
 - ✓ Veiller à ce que le personnel administratif conserve des registres électroniques détaillés et structurés pour chaque programme ou initiative de formation qui a été mené ;
 - Gérer la sécurité et la santé de tous les cadres supérieurs, responsables et formateurs travaillant sous terre, et faire preuve à tout moment d'un leadership visible et concret (VFL) :
 - ✓ S'assurer que tous les cadres supérieurs, responsables et formateurs de ses propres équipes connaissent et comprennent parfaitement tous les aspects de la sécurité et de la santé sous terre, ainsi que les normes et procédures applicables, et veiller à ce qu'ils s'y conforment en permanence ;
 - ✓ Veiller à ce que les cadres supérieurs, les cadres et les formateurs de ses propres équipes suivent régulièrement des formations de remise à niveau et de réactualisation sur tous les aspects de la sécurité et de la santé souterraines ;
 - ✓ Animer et diriger les réunions quotidiennes de sécurité et s'assurer que les équipes sont informées de tous les incidents et accidents, y compris des mesures de clôture et des enseignements tirés ;
 - ✓ Tenir un registre de toutes les formations en matière de sécurité et de santé suivies par ses propres équipes.

❖ Comment postuler :

- hr@kamoacopper.com (candidatures externes : utilisez le numéro de l'offre d'emploi comme objet du mail de candidature) ;
- HRint@kamoacopper.com (candidatures internes, avec comme objet du mail : le numéro de référence de l'offre d'emploi, le numéro matricule pour les employés de Kamo Copper S.A. uniquement).

Le dossier doit contenir les éléments suivants :

- Kamoa Copper S.A. n'acceptera pas une candidature incomplète ou toute autre candidature d'une personne âgée de moins de 18 ans.

- Les travaux sont principalement effectués au bureau ;
- Les opérations de travail doivent s'exécuter en strict respect des prescriptions sécuritaires ; KAMCO tient à promouvoir un environnement sain, exempt d'alcool et de drogue, en recourant au test antidrogue anti-alcool obligatoire avant l'embauche. En outre, le test peut être fait de manière aléatoire sur les agents à tout moment.

Signature

Date _____

Le 15 Juillet 2026